

Quoi de neuf au CSE C ?

CSE Central extraordinaire COVID 19 sur les plans de relance d'activités



Une séance du CSE Central a eu lieu hier en présence du Président d'EDF et de plusieurs membres du COMEX pour échanger sur la santé et sécurité des salariés pendant la crise pandémique et sur les plans de relance de l'activité dans le cadre du déconfinement.

Echanges avec le Président d'EDF sur les conséquences de la crise COVID 19

Point relance activités métiers

Les PRA (plans de relance d'activité) seront gérés en décentralisés par les directions métiers. Les directions techniques vont remettre progressivement en place les chantiers prioritaires en dotant les salariés et prestataires des équipements de protection individuelle (masques, gel, ...) et en se basant sur les gestes barrière. Le port des masques chirurgicaux en permanence sera obligatoire sur tous les sites DPN, ainsi que dans tous les open space.

Les directions tertiaires appliqueront les recommandations gouvernementales en privilégiant le télétravail total encore pendant plusieurs semaines. Elles inviteront les salariés à un retour sur site, s'ils le souhaitent, de manière très progressive en garantissant les mesures de protections et en s'assurant, notamment en région parisienne, de la sécurité sanitaire dans les transports publics.

FO a rappelé que la gestion des PCA (plan de continuité de l'activité) faite au niveau local a été chaotique et n'a pas permis d'exercer un contrôle social sérieux. Nous regrettons que la même approche « décentralisée » ait été choisie pour les PRA. **Le CSE Central a voté une résolution afin que les PRA soient présentés dans l'ensemble des CSE locaux POUR AVIS.**

S'agissant de la reprise des salariés en télétravail, pour FO il est hors de question que le management incite les salariés à revenir sur site, a minima, avant le 2 juin.

Télétravail : le Président nous a confirmé que la robustesse du SI et l'investissement des salariés en télétravail amènera l'entreprise à revoir très rapidement l'accord télétravail existant pour promouvoir de manière bien plus volontaire ce

nouveau mode de travail plébiscité désormais par les salariés et le management.

Nucléaire et pic de l'hiver : la crise montre que la maîtrise des arrêts de tranche est imparfaite et qu'il faut que ce sujet soit mis au cœur des préoccupations de l'entreprise. Assurer la fourniture d'électricité à tous nos clients pendant le pic de l'hiver sera un vrai défi qui demandera un pilotage précis de tous nos moyens de production (nucléaire, thermique, ENN).

Impacts financiers : la demande d'électricité a baissé de 15 % au mois de mars et de 8 à 10 % en avril. EDF ne sait pas si, après le déconfinement, la consommation repartira au niveau précédent la crise. Notre nouveau programme d'arrêts de tranche prévoit une production de 300 TWh en 2020 (contre 380 prévus) et 345 TWh en 2021 et 2022 soit 10 % de moins que prévu. Cela va générer un manque à gagner significatif dont l'entreprise est en train d'estimer l'ampleur.

FO a demandé au Président si EDF le projet Hercule était maintenu. Le Président a indiqué qu'il ne faisait pas partie des priorités de l'entreprise pour le moment. Il a également dit que la question de la possible augmentation de capital de 4 milliards par l'Etat paraît tout à fait prématurée à ce stade alors qu'EDF est en train d'analyser les impacts de la crise financière. Quant à notre question sur la faisabilité de la renationalisation d'EDF, le Président a répondu que cette question relevait de l'Etat actionnaire et n'était pas à la main d'EDF.

Les priorités de l'entreprise : refaire le PMT 2020, 2021, 2022 pour savoir comment faire face à notre trajectoire financière dégradée et attendre le résultat des discussions entre le Gouvernement et la Commission Européenne au sujet de l'ARENH qui est, selon la direction, notre principal sujet de fragilité structurelle indépendamment de la crise.